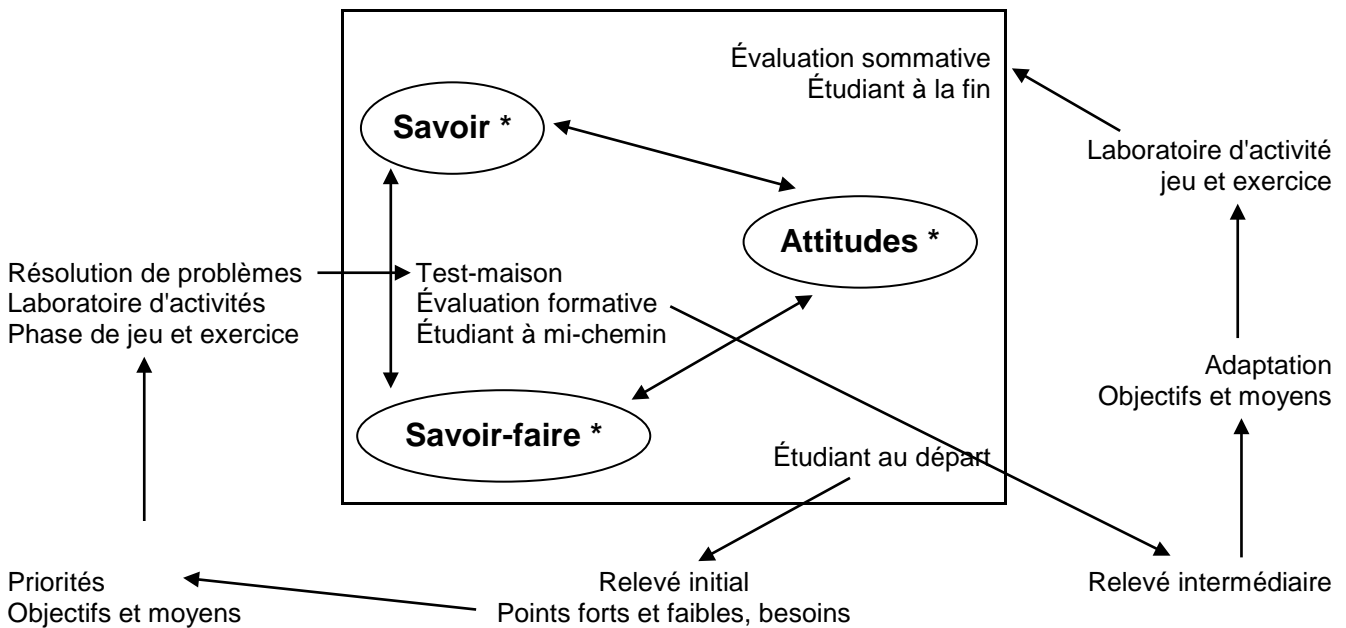


NOTE : L'usage épïcène du masculin dans ce texte est une forme neutre : il ne vise qu'une meilleure lisibilité du texte et il ne comporte aucun caractère discriminatoire à l'égard des personnes du sexe féminin.

VUE SYNOPTIQUE DU DÉVELOPPEMENT DE LA COMPÉTENCE

Illustrer les liens avec les buts de la formation générale (voir 1.2)

La compétence
Tâche globale
en situation authentique



Savoir :

Règlement tactique :

- simple
- double

* Voir contenu disciplinaire dans le plan de cours

Savoir-faire :

- Service cours
- Service long
- Smash
- Dégagé
- Amorti filet
- Amorti fond

Attitudes (savoir-être)

- Position d'attente
- Retour au centre
- Intensité

2.0 RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

2.1 L'éducation physique au collégial

- Met en évidence l'activité physique comme moyen privilégié pour mener une vie active, saine et équilibrée.
- Met en évidence les attitudes nécessaires à l'adoption d'une vie active saine et équilibrée comme valeur personnelle et sociale.
- Met en évidence les compétences personnelles nécessaires pour agir de façon responsable et efficace sur son mieux-être et sa qualité de vie.
- Met en évidence la pratique régulière de l'activité physique comme élément essentiel d'un mode de vie marqué par la vitalité et l'épanouissement personnel.
- Propose un ensemble d'expérimentations d'activité physique et d'apprentissages théoriques organisés dans une démarche visant la prise en charge de sa condition physique de façon responsable et autonome par l'étudiant.

2.2 L'éducation physique et la formation générale commune

Avec les autres disciplines de la formation générale, l'éducation physique contribue au développement des habiletés, des connaissances et des attitudes nécessaires pour s'intégrer à la société comme individu lucide, responsable et actif. Elle contribue à divers degrés aux buts de la formation générale :

- La capacité de développer une pensée autonome et critique sur son mode de vie et sa santé.
- La conscience de ses responsabilités envers soi et les autres.
- L'application des savoirs à l'analyse de situations et à la détermination de l'action.
- La prise de conscience de la nécessité d'adopter des habitudes de vie qui favorisent une bonne santé.
- La conceptualisation.
- L'analyse et la synthèse.
- La maîtrise de méthode de travail.
- Le développement de l'autonomie.

2.3 L'éducation physique et l'épreuve synthèse de programme

La démarche proposée dans chacun des ensembles contribue à préparer et à outiller l'élève pour son épreuve synthèse.

- L'évaluation de sa situation personnelle et de ses besoins, et les réponses à ses besoins (ensemble 1).
- La méthode de travail par objectifs personnels (ensembles 2 et 3).
- La gestion des facteurs d'organisation et de motivation dans une démarche de prise en charge de sa condition physique (ensemble 3).

2.4 Cadre général de formation

Les cours offerts en éducation physique sont partagés en trois ensembles. Pour obtenir les trois unités en éducation physique, l'étudiant devra réussir un cours de chaque ensemble. Il n'y a pas de préalables aux cours des ensembles 1 et 2. Par contre, la réussite des deux premiers ensembles est préalable à l'ensemble 3.

Les cours d'éducation physique ne comblent pas les besoins d'activité physique de l'étudiant. Afin de mieux performer à l'école et pour favoriser le développement des compétences en éducation physique, il est fortement suggéré aux étudiants de rechercher dès leur entrée au collège des façons d'être régulièrement actif en dehors de ses cours d'éducation physique.

2.5 3 ensembles / 3 cours / 3 objectifs / 3 démarches

Ensemble 1 : L'étudiant évalue sa situation personnelle au regard de sa condition physique et de ses habitudes de vie. Il identifie ses besoins et propose des activités physiques en lien avec les bénéfices santé recherchés, sa motivation et ses capacités.

Ensemble 2 : À l'aide d'une méthode de travail par objectifs personnels, l'étudiant intervient avec succès sur l'amélioration de ses habiletés motrices. Il développe un sentiment de compétence et d'efficacité dans l'apprentissage qu'il aborde avec confiance et plaisir.

Ensemble 3 : L'étudiant utilise les acquis des deux premiers ensembles pour mettre en place les conditions favorables à la pratique régulière, stimulante et autonome de l'activité physique. Il gère les facteurs favorisant le maintien et le développement de cette habitude dans un contexte de prise en charge de ses besoins d'activité physique.

Au terme de l'ensemble 3, donc à la fin de sa démarche en éducation physique au collégial, l'étudiant devra démontrer une condition physique cardiovasculaire lui permettant d'atteindre le seuil de réussite dans une épreuve ou un test critérié.

2.6 Particularités des cours d'éducation physique au collège Édouard-Montpetit

Afin de contrer les effets dévastateurs de la sédentarité, tous les cours comportent de façon régulière une activité ou une routine d'exercices exigeant un effort soutenu et vigoureux avec un accent particulier sur le développement de la composante cardiovasculaire que l'étudiant est aussi invité à prendre en charge dans sa pratique hors-cours.

3.0 OBJECTIF GÉNÉRAL DU DEUXIÈME ENSEMBLE

L'élève aura développé la capacité d'appliquer une démarche conduisant à l'amélioration de son efficacité dans la pratique du badminton lui permettant de trouver plaisir, valorisation, confiance et sentiment de compétence.

3.1 Précisions

Renseignements liés à la pondération (0-2-1) :

- 0 = temps hebdomadaire consacré à des cours théoriques (0 heure)
- 2 = temps hebdomadaire consacré à des laboratoires d'activités (30 heures)
- 1 = temps hebdomadaire consacré au travail personnel (15 heures)

Formule du cours :

Une activité de 45 heures réparties sur 15 semaines à raison de 2 heures de cours et de 1 heure de travail personnel par semaine.

4.0 POLITIQUES DÉPARTEMENTALES

Cette politique fait référence à certains articles de la PIÉA (Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages) et de la PVL (Politique de valorisation de la langue française) que vous trouverez dans l'agenda étudiant.

4.1 Correction et remise des travaux

L'étudiant est informé à l'avance des critères de correction et de la pondération d'un travail ou d'un examen.

Retard : La pénalité pour le travail remis en retard est de 10% de la valeur du travail par jour ouvrable de retard pour tout travail valant au moins 10% de la note finale. Lorsqu'il s'agit de fiches d'activités hebdomadaires, la perte sera de 1 point par jour de retard.

Présentation matérielle : L'étudiant remet des travaux propres et lisibles. Les brouillons ne sont pas acceptés. Il s'agit d'une exigence de forme qui autorise le professeur à refuser le travail ou à en retarder l'acceptation jusqu'à ce qu'elle soit satisfaite. Le retard à remettre le travail dans une forme acceptable est alors soumis à la pénalité prévue pour cette éventualité (PIÉA, art. 4.4).

Qualité de la langue : L'étudiant doit présenter des travaux écrits dans un français correct. Une pénalité d'au maximum 10% de la valeur du travail peut être appliquée pour les fautes d'orthographe de syntaxe et de grammaire ou lorsque l'étudiant n'utilise pas la terminologie propre à l'activité (PVLf, art. 4.3.2c).

Plagiat : Tout plagiat, tentative de plagiat ou toute collaboration à un plagiat entraîne la note zéro pour l'examen ou le travail en cause. Dans ce cas, le professeur en fait un rapport écrit à la coordination départementale (PIÉA, art. 4.9).

Révision de notes : L'étudiant qui s'estime lésé dans l'évaluation de son travail ou examen peut demander la révision de sa note de session ou la révision de sa note finale conformément aux dispositions de l'article 4.8 de la PIÉA.

Note de passage : La note de passage est de 60%. Cette note minimale est accordée si l'étudiant a démontré qu'il a atteint les objectifs d'apprentissage du cours aux seuils fixés (PIÉA, art. 4.3).

4.2 Présence au cours

La présence au cours est obligatoire (PIÉA, art. 4.7). Pour les cours pratiques, l'étudiant ne peut s'absenter; advenant une absence, il doit reprendre la sortie selon les modalités établies par le professeur.

Absence : Toute absence est portée au dossier de l'étudiant, peu importe la raison.

Matériel : Le matériel est prêté par la boutique de Plein Air. L'étudiant est responsable du matériel.

Retard : Les retards et les départs hâtifs sont enregistrés. Le professeur peut refuser l'accès au cours en cas de retards répétés ou de retards de plus de 20 minutes. Une absence est alors portée au dossier de l'étudiant.

Niveau d'engagement : La présence active est obligatoire. Le professeur peut refuser l'accès au cours lorsque l'étudiant :

- ne dispose pas de la tenue adéquate ou du matériel requis tel qu'indiqué au plan de cours;
- démontre un engagement insuffisant dans les activités d'apprentissage.

Une absence est alors portée au dossier de l'étudiant.

Un étudiant invité par son professeur à quitter le local doit récupérer ses affaires et sortir tout de suite.

En cas d'absence prolongée pour des raisons graves, l'étudiant doit aviser son A.P.I. le plus tôt possible. Dans certains cas, l'étudiant peut obtenir ainsi la mention incomplète et éviter l'échec.

5.0 EXIGENCES PARTICULIÈRES DU COURS DE BADMINTON

L'étudiant se présente à son cours avec une tenue vestimentaire adéquate. Les bijoux, colliers et bagues sont interdits ainsi que les camisoles.

- À l'aide d'une fiche, l'étudiant devra être en mesure de s'évaluer et d'apporter les correctifs nécessaires;
- ramasser les volants par mesure de sécurité;
- de se déplacer sécuritairement dans le gymnase.

PROJET 1 (objectifs, durée)	Stratégies (méthode, contenu)	Résultats attendus (normes de maîtrise)	Travail préparatoire (travail personnel)	Évaluation (mode, modalités, date)
Relevé initial points forts-points faibles, aptitude motrice et psychologique.	<p>À l'aide du cahier de lab :</p> <p>Évaluation des gestes techniques : dégagé, amorti de fond et au filet, service court et long, smash.</p> <p>Évaluation de l'efficacité des gestes ci-haut mentionnés.</p> <p>Évaluation de son efficacité en jeu.</p>	<p>Identifier chacun des points à améliorer à court terme.</p> <p><u>Exécution technique :</u></p> <p>Dégagé, amorti fond et filet service court et long, smash.</p> <p>Précision quant à la profondeur, la direction et la hauteur des gestes ci-haut mentionnés.</p> <p>Variation des gestes techniques et précision des coups.</p>		<p>Cahier de labo</p> <p>5 points</p>
PROJET 2 (objectifs, durée)	Stratégies (méthode, contenu)	Résultats attendus (normes de maîtrise)	Travail préparatoire (travail personnel)	Évaluation (mode, modalités, date)
Formulation d'objectifs mention des moyens.	<p>À l'aide du cahier de lab :</p> <p>Améliorer la technique du dégagé, amorti de fond et filet, service court et long, smash.</p> <p>Améliorer la précision quant à la profondeur, la direction et la hauteur des gestes ci-haut mentionnés.</p> <p>Améliorer son efficacité en jeu.</p>	<p>Dégagé et amorti de fond, smash corps \perp au filet, transfert de poids frapper le plus haut possible amorti au filet : prise de raquette coup droit et revers, couper le volant.</p> <p>Dégagé et service long volant haut et profond amorti de fond et filet : volant passe et service court près du filet et smash.</p> <p>Variation des gestes techniques et précision des coups.</p>		<p>5 points</p>

PROJET 3 (objectifs, durée)	Stratégies (méthode, contenu)	Résultats attendus (normes de maîtrise)	Travail préparatoire (travail personnel)	Évaluation (mode, modalités, date)
Évaluation périodique, interprétation significative et adaptation si nécessaire.	À l'aide du cahier de lab : Travail en équipe de 2 sur l'évolution des différentes techniques à réaliser. Observation du professeur sur l'amélioration de différentes techniques en rapport avec l'interprétation de l'étudiant.	Travail soutenu. Éducatifs efficaces. Implication du partenaire. Même interprétation que le professeur concernant les gestes techniques.		10 points 10 points
PROJET 4 (objectifs, durée)	Stratégies (méthode, contenu)	Résultats attendus (normes de maîtrise)	Travail préparatoire (travail personnel)	Évaluation (mode, modalités, date)
Améliorer ses habiletés motrices.	Techniques du dégagé et les autres. Enchaînement des progressions, exercices correctifs. Fiche d'observation.	Dégagé et service long : profondeur, hauteur, direction; amorti de fond : hauteur, direction. Corps \perp au filet, transfert de poids frapper le plus haut possible, mouvement direct vers l'avant ne pas couper le volant.		Test : 10 dégagés 5 pts 10 amortis de fond 5 pts 10 services longs 5 pts 10 ^e , 11 ^e , 12 ^e cours 10 pts
PROJET 5 (objectifs, durée)	Stratégies (méthode, contenu)	Résultats attendus (normes de maîtrise)	Travail préparatoire (travail personnel)	Évaluation (mode, modalités, date)
Démontrer sa compréhension des règles du jeu et de sécurité.	Note de cours. Capsules théoriques. Expérimentation en jeu.	Jouer au badminton selon les règles. Jouer de façon sécuritaire.	Lecture des règlements.	Examen théorique 15 pts 15 ^e cours
PROJET 6 (objectifs, durée)	Stratégies (méthode, contenu)	Résultats attendus (normes de maîtrise)	Travail préparatoire (travail personnel)	Évaluation (mode, modalités, date)
Améliorer son aisance globale en jeu.	Tournoi en simple. Tournoi en simple. À la ronde par sous-groupes homogènes.	<u>Un jeu qui intègre :</u> Déplacement efficace et rapide profondeur dans les dégagés, service long, hauteur (basse) dans les amortis et service court, déplacement de l'adversaire dans toutes les directions. 11 à 15 gagnants 8 perdants 7 6 à 10 gagnants 10 perdants 5 1 à 5 gagnants 12 perdants 3		Lors d'un tournoi en simple à l'aide d'une fiche d'observation : 15 pts Tournoi en simple 15 pts

6.0 ÉVALUATION SOMMATIVE

Cahier de laboratoire.....	30 points
Améliorer ses habiletés motrices	25 points
Examen théorique	15 points
Améliorer son aisance globale en jeu	15 points
Tournoi en simple.....	15 points

7.0 MÉDIAGRAPHIE

Fiche d'apprentissage.

Manuel de règlements et d'arbitrage, Fédération québécoise de badminton inc., 86 pages.

Badminton, Manuel technique, niveau I : de l'apprentissage à la compétition, Fédération québécoise de badminton, Québec, 1984, 183 pages.

Fédération française de badminton : <http://ffba.org>

Fédération de badminton du Québec : www.volant.qc.ca

Serge Laferrière, Réussir au badminton, ERPI, Montréal 2003, 107 pages.

8.0 CALENDRIER D'ACTIVITÉS

Cours #1	Présentation du plan de cours, technique du service et du dégagé, explication des règlements
Cours #2	Service court, service long, dégagé
Cours #3	Révision des gestes précédents + amorti au filet
Cours #4	Révision des gestes précédents + amorti de fond
Cours #5	Révision + smash
Cours #6	Révision
Cours #7	Tournoi de simple ou double et remise du projet d'apprentissage mi-session
Cours #8 et #9	Révision des gestes techniques
Cours #10, #11 et #12	Examen : technique du dégagé, amorti de fond et service long
Cours #13	Tournoi double
Cours #14	- Tournoi simple et observation en jeu par le professeur (examen) - Remise du projet d'apprentissage
Cours #15	Examen théorique et reprise des tests